**BODY ONE**

**Société Anonyme à Conseil d'Administration**
**au capital de 2 076 800 €**
**Siège social à PANTIN (93500)**
**47-49, rue Cartier Bresson**

**RCS BOBIGNY 420 050 916**

---

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT DE L'ENTREPRISE**

**RAPPORT DE GESTION**

**SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

L'avis de convocation a été dûment publié dans le Journal d'Annonces Légales «LES ECHOS» du 16 octobre 2018 et chaque Actionnaire a été convoqué selon courrier individuel quelques jours auparavant.

Est joint au présent rapport l'ordonnance rendue sur requête par le Tribunal de Commerce de BOBIGNY le 02 juillet 2018, prorogeant le délai pour tenir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, au plus tard, le 31 octobre 2018, ladite ordonnance déposée en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés.

**MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE**

Conformément à l'Article R. 225-102 du Code de Commerce, nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'Article L. 225-51-1 du Code de Commerce.

En conséquence, le Conseil, en sa séance du 30 novembre 2009, ayant procédé à la nomination de Monsieur **Ariel AMSELLEM** en qualité de Président, a décidé qu'il assumerait également, sous sa responsabilité, la direction de la Société, mandats renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

Sauf modification du mode d'exercice de la direction générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

## ACTIVITE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Tout d'abord, il sera rappelé qu'après une période d'observation, un plan de redressement a été adopté par le Tribunal de Commerce de BOBIGNY le 3 décembre 2013, avec apurement du passif sur les bases largement commentées lors de l'approbation annuelle des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014 et visées, plus particulièrement, au rapport du Conseil d'Administration.

Aussi et depuis l'adoption de ce plan, la priorité a été et se trouve être l'apurement du passif en parfaite harmonie avec le Commissaire à l'exécution du plan, Maître Philippe BLERIOT, lequel a été nommé par le Tribunal de Commerce de BOBIGNY pour la durée du plan, soit dix (10) ans.

## Eléments significatifs de l'exercice

### Engagements hors bilan

La Société pourrait se trouver débitrice à l'égard de son Dirigeant, d'une somme de 3 914 076,60 € suite aux divers abandons de compte courants, assortis de la clause de retour à meilleure fortune, remboursements à intervenir, en tout ou partie, si l'activité de la Société permet d'y faire face et ce, dans les délais impartis aux termes des différents protocoles intervenus, dûment ratifiés selon Conseils d'Administration.

### Produits et charges exceptionnels

Des produits exceptionnels, comptabilisés pour un montant de 216 180 €, constitués notamment par l'abandon de créance du comité de fournisseurs au titre de l'exercice 2017 suite au plan de continuation, par la reprise de provision liée aux loyers et par l'annulation d'écritures fournisseurs régularisées par ailleurs.

Le montant des charges exceptionnelles, d'un montant de 23 017 €, résulte principalement de la restitution du local rue du Faubourg Saint Antoine, suite à la résiliation du bail.

### Elément significatif de l'exercice

Au cours de l'exercice, nous avons procédé à la fermeture de notre magasin sis 183 Rue du Faubourg Saint Antoine (Paris 11e).

### Perspectives

Afin de redéployer l'activité de la société, nous avons non seulement procéder à la fermeture de la boutique rue du faubourg Saint Antoine mais nous avons surtout fait

appel à des prestataires extérieurs (styliste – communication...) afin de mieux préparer le retour et le positionnement de la marque BODY ONE.

Nous restons malgré notre forte implication sur le e-commerce toujours à la recherche de boutiques « phare » sur Paris et les 4 ou 5 plus grandes villes en France afin d'y exposer nos produits...

## PRESENTATION DES COMPTES

### Compte de résultat

Quelques chiffres :

- Le chiffre d'affaires enregistré par la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'établit à 0,198 million (0,068 million au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016) ;
- L'ensemble des achats de marchandises et achats de matières premières relativement stable a représenté une charge de 0,012 million, contre 0,014 million d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Dans le même temps, l'ensemble des autres achats et charges externes est en baisse : 0,185 million au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (0,262 million au titre de clos le 31 décembre 2016).

Au titre de son exercice clos le 31 décembre 2017, Body One a donc enregistré un résultat d'exploitation déficitaire de 0,024 million (0,441 million au titre de son exercice clos le 31 décembre 2016).

Le résultat financier de Body One est quant à lui négligeable.

Enfin, compte tenu d'un résultat exceptionnel bénéficiaire de 0,193 million au titre de son exercice clos le 31 décembre 2017, lié avant tout à des annulations de créances fournisseurs dans le cadre du plan de continuation, Body One a enregistré un bénéfice net de 169 227,71 € (contre un bénéfice de 63 350 € au titre de l'exercice précédent).

### Bilan

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de Body One s'élève à 0,796 million (0,531 million à la clôture de l'exercice précédent).

A l'actif, cette évolution correspond pour l'essentiel à une hausse du poste client : 0,375 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017, contre 0,164 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Concernant le passif du bilan de la Société : cette évolution correspond pour sa plus grande part à une augmentation du poste «*Emprunts et dettes financières diverses*» : 0,983 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017, contre 0,637 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016 – il s'agit avant tout de l'augmentation du compte courant du dirigeant et d'autre part à une diminution du poste « *Dettes Fournisseurs et comptes rattachés* » : 0,951 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017, contre 1,154 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016. Cette diminution est liée au paiement des dividendes dans le cadre du plan de continuation

Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires d'affecter le bénéfice de **169 227,71 €** enregistrée par la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 comme suit :

| | |
|---|---|
| *Origine* : | |
| Report à nouveau | € (4 012 314,35) |
| Résultat de l'exercice | € 169 227,71 |
| *Total à affecter* | *€ (3 843 086,64)* |
| *Affectation* : | |
| Report à nouveau | € (3 843 086,64) |
| *Total affectation* | *€ (3 846 086,64)* |

Aucun dividende ne sera donc mis en paiement au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le Conseil d'Administration rappelle qu'aucun dividende n'avait été mis en paiement au titre des trois (3) exercices précédents.

## ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'Article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## PARTICIPATIONS - CONTROLE

Rappel : Notre société détient les participations suivantes :

- 100 % du capital de la société MAYABI, sise 47-49 rue Cartier Bresson à Pantin ;

- 100 % du capital de la société LDMC, sise 47 rue Cartier Bresson à Pantin ;

- 50 % du capital de la société STOCKING CORP, sise 47-49 rue Cartier Bresson à Pantin ;

- 100 % du capital de la société CACHEMIRE CARTIER, sise 47 rue Cartier Bresson à Pantin ;

- 85 % du capital de la société Laboratoire SENI, sise 47-49 rue Cartier Bresson à Pantin.

- 100 % du capital de la société SYLVAL, sise 47-49 rue Cartier Bresson à Pantin.

## INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce nous vous prions de trouver ci-dessous le solde des dettes fournisseurs :
792 969,46 € H.T.
Les factures non réglées à la date de clôture de l'exercice sont > à 90 jours.
Il faut noter cependant que plus de 90 % de ces factures font partie du Plan de continuation avec étalement du paiement, à l'origine sur 10 ans, la dernière échéance de paiement devant intervenir en décembre 2023.
Les délais de paiement sont contractuels pour la plus grande partie.

Concernant le solde des créances clients de 312 619 € H.T. nous constatons que le délai de paiement des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice est > à 90 jours.

## PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'Article L. 225-102-1, al. 3 du Code de Commerce, veuillez trouver ci dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

| | |
|---|---|
| - Monsieur Ariel Amsellem | indépendamment de son mandat de Président du conseil d'administration et de Directeur général de Body One, Monsieur Ariel Amsellem est également :<br>Gérant de la société à responsabilité limitée AMS Studio ;<br>Gérant de la SCI Sophie ;<br>Président de la société Laboratoire Seni ;<br>Président de la société Avav ;<br>Président de la société Stocking Corp ;<br>Président de la société LDMC<br>Président de la société Cachemire Cartier ;<br>Gérant de la société Mayabi ;<br>Co-gérant de la société en nom collectif Cristal Marine ; |
| - Mademoiselle Joy Amsellem | indépendamment de son mandat d'administrateur de Body One, Mademoiselle Joy Amsellem est également :<br>Gérante de la société à responsabilité limitée Sylval ;<br>Gérante de la société à responsabilité limitée Joy ;<br>Gérante de la société à responsabilité limitée Trade Invest ; |

- Monsieur Steeve Amsellem — indépendamment de son mandat d'administrateur de Body One, Monsieur Steeve Amsellem est également :

  Gérant de la société civile immobilière Szyfer ;

  Co-gérant de la société en nom collectif Cristal Marine ;

- Monsieur Patrick Fellous n'exerce, pour sa part, aucun autre mandat.

## CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sans objet

## SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun des mandats des Administrateurs n'est arrivé à expiration.

Aucun des mandats des Commissaires aux Comptes n'est arrivé à expiration.

## CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons d'approuver la convention pouvant entrer dans le champ d'application des dispositions de l'Articles L. 225-38 du Code de Commerce, ayant pu être conclues au cours de l'exercice écoulé, ainsi que la poursuite de celles régulièrement autorisées et conclues antérieurement.

Votre Commissaire aux Comptes a été régulièrement avisé de cette convention.

## CONVENTION PORTANT SUR DES OPERATIONS COURANTES

La liste et l'objet des conventions portant sur des opérations courantes, conclues à des conditions normales durant l'exercice, et/ou qui se sont poursuivies, ont été communiqués au Commissaire aux Comptes.
Il faut noter qu'il n'y a pas eu de nouvelles opérations courantes au titre de cet exercice.

## RISQUES FINANCIERS LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il faut noter que la société BODY ONE n'est pas ou très peu impactée financièrement par les effets du changement climatique.

## PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

En amont les opérations comptables et financières sont réalisées par un comptable en interne.

Le résultat de ces opérations est vérifié par le président dans un premier temps puis validé par l'expert comptable de la société.
En dernier lieu, les informations comptables et financières sont validées par le commissaire aux comptes.
Ainsi, nous estimons :

- Que les opérations sont réalisées et sécurisées comme il se doit ;
- Que les informations financières sont fiables ;
- Que les lois, les réglementations et les directives de l'organisation sont respectées.

## INFORMATION RELATIVE A LA DETENTION DU CAPITAL SOCIAL

A la date du 30 novembre 2017 (dernier état de l'actionnariat édité par CACEIS) l'actionnariat de la société se composait de 3 776 000 titres répartis comme suit :

- Monsieur Ariel Amsellem (Président Directeur Général de la société BODY ONE) 75,41%
- Monsieur Pascal Estève 9,53%
- Flottant 15,06%

## REMUNERATION DE L'ORGANE DE DIRECTION

La rémunération allouée à l'organe de direction est celle visée dans les comptes annuels.

## TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Est annexé au présent rapport, le tableau des résultats de la Société au cours des cinq (5) derniers exercices.

**EN CONCLUSION,**

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**BODY ONE**

# Résultat financier de la société au cours des cinq derniers exercices

**(Art 133,135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)**

| NATURE DES INDICATIONS | 31/03/2014 | 31/03/2015 | 31/12/2015 | 31/12/2016 | 31/12/2017 |
|---|---|---|---|---|---|
| | Euros | Euros | Euros | Euros | Euros |
| **I.- Situation financière en fin d'exercice** | | | | | |
| a) Capital social..... ..... | 2 076 800 | 2 076 800 | 2 076 800 | 2 076 800 | 2 076 800 |
| b) Nombre d'actions émises ..... | 3 776 000 | 3 776 000 | 3 776 000 | 3 776 000 | 3 776 000 |
| c) Nombre d'obligations convertibles en actions..... | | | | | |
| **II.- Résultat global des opérations effectives** | | | | | |
| a) Chiffre d'affaire hors taxes | 259 067 | 582 208 | 113 489 | 68 547 | 198 456 |
| b) Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions | 205 081 | 1 406 782 | 157 670 | 194 458 | 174 582 |
| c) Impôts sur les bénéfices..... ..... | - | - | - | | |
| d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions..... | - 138 117 | 1 289 048 | 3 780 | 63 350 | 169 228 |
| e) Montant des bénéfices distribués(1)..... ..... | | | | | |
| **III.-Résultat des opérations réduit à une seule action (2):** | | | | | |
| a) Bénéfices après impôts,mais avant amortissements et provisions..... ..... | - | - | - | - | - |
| b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions ..... | - | - | - | - | - |
| c) Dividende versé à chaque action (1)..... ..... | - | - | - | - | - |
| **IV.-Personnel:** | | | | | |
| a) Nombre de salariés ..... | 8 | 10 | 12 | 9 | 4 |
| b) Montant de la masse salariale..... ..... | 124 455 | 141 729 | 98 754 | 127 879 | 104 056 |
| c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux ( Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)..... ..... | 9 337 | 10 710 | 2 264 | 3 795 | 32 792 |

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires,indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.

(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations avant modifié le montant du capital.